

SOUTIEN A LA CONSOLIDATION D'EMPLOIS OU A LA CREATION D'EMPLOI - JUSQU'AU 17 SEPTEMBRE 2021

Bonjour,

En **prolongation des appels à projets soutenus par l'ANS** en matière de professionnalisation dans le champ du sport en HdF, je vous informe qu'il est encore possible, pour une association sportive, de **bénéficier d'une aide financière pour consolider un emploi existant ou pour en créer un**. **La rentrée s'installe, les activités reprennent, vos dirigeants d'associations locales, départementales ou régionales ont peut être besoin d'un soutien complémentaire en ressources humaines**. N'hésitez pas :

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- emploi(s) existant(s) ou à créer,
- salarié (e) de moins 30 ans, qualifié conformément au code du sport,
- en temps plein ou en temps partiel (hors contrat d'apprentissage),
- en CDI.

Cela se traduit par une aide pluriannuelle, 2x10.000 euros sur 2 ans. **Comment faire ?** Déposer une demande d'aide financière sur le compte asso avant le **17 septembre 2021**.

Tout savoir sur <https://hauts-de-france.drjscs.gouv.fr/spip.php?article2303>

Pour tout renseignement complémentaire, je reste à votre disposition.

Très cordialement,

Valérie OLIVIER

Conseillère sport, sports de nature, DTA® et Professionnalisation
Pôle des pratiques sportives tout au long de la vie (PPSTLV)

Adresse postale : 20 square Friant les 4 chênes, 80039 AMIENS

Bureau : 35, rue Boucher de Perthes 59044 LILLE

Tél : 03 20 14 42 53 / 03 59 71 34 78 / 07 89 24 97 37

Courriel : valerie.olivier-bruneel@region-academique-hauts-de-france.fr



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Depuis le 1er janvier 2021, dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale de l'Etat, les missions relevant de la jeunesse, de l'éducation populaire, des sports et de la vie associative sont portées par la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) au sein du rectorat de région académique Hauts-de-France. La localisation des services de la DRAJES à Amiens et Lille reste inchangée.